

# Éco-Lien



Bulletin d'information trimestriel, volume 6 numéro 1

Mai 2003

## UNE VISION GLOBALE UNE ACTION RÉGIONALE



Photo : Carole Rouillard, GRECA

Guy Lessard, président

Les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) auront à évaluer l'impact qu'aura sur l'environnement et le développement durable, la perspective de léguer exclusivement aux élus les pouvoirs et les responsabilités en matière de développement régional.

Le changement proposé dans le programme du parti libéral est selon nous... majeur; à notre avis, on pourrait rechercher des méthodes pour rendre encore plus dynamiques les structures actuelles de concertation et de développement sans pour cela, priver les régions et le Québec de la contribution de cette société civile, de ces citoyens engagés ayant à coeur le développement de leur coin de pays.

Nous pensons qu'avant de modifier l'organisation actuelle, il importe d'en bien faire l'évaluation.

### FAIRE CONFIANCE AUX RÉGIONS

« Dans les pays préoccupés par l'avenir de leurs régions, le succès des politiques régionales repose sur la participation des intervenants locaux et sur leur capacité à organiser eux-mêmes le développement de leur communauté. »<sup>1</sup>

Le développement durable se réalise à travers une logique de réseaux naturels, communautaires, professionnels, commerciaux et gouvernementaux.

En bons démocrates que nous sommes, les décisions que nous voulons prendre quant à l'avenir de notre région devraient se voir accorder la même rigueur, la même importance que celles prises il y a maintenant presque 15 ans lorsque nous avons créé la nouvelle région de Chaudière-Appalaches.

**Nous suggérons, conséquemment, la tenue d'un Sommet socio-économique à l'automne prochain, regroupant la grande communauté de Chaudière-Appalaches afin de définir les modes organisationnels d'une gouvernance adaptée à la réalité de notre région.**

*Guy Lessard*

Guy Lessard, président  
CRE Chaudière-Appalaches

### Table des matières

Mot de la directrice générale .....	2
Pôle d'excellence en agroenvironnement .....	2
Forum des priorités locales et régionales .....	3
Rapport d'étape .....	4
Gala d'Excellence 2003 .....	6
DD de la production porcine .....	7
Actualités .....	8

<sup>1</sup>. PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, *Priorités d'actions politiques pour des emplois et des services en région*, février 2003, p. 9.

## Mot de la directrice générale



Photo : CRECA

Julie Boudreau, directrice générale

Bonjour à tous. C'est avec enthousiasme que je me suis jointe à l'équipe du CRECA en tant que directrice générale en janvier dernier. Ce poste m'apportera certainement de nouveaux défis et un enrichissement tant professionnel que personnel.

Depuis mon entrée en fonction, plusieurs dossiers d'importance ont cheminé. Parmi les récentes réalisations du CRECA, on note la présentation d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique de la Commission sur le développement durable de la production porcine (BAPE) et la coordination des travaux de l'atelier thématique sur l'environnement, pour la phase diagnostique de la planification stratégique de la ville de Lévis.

Au cours des derniers mois, j'ai pu constater à quel point le CRECA joue un rôle déterminant dans plusieurs dossiers à caractère environnemental. Cet organisme joue aussi un rôle important en terme de concertation des intervenants régionaux.

Dans le cadre de mes fonctions, je souhaite offrir à tous nos partenaires mon entière collaboration, afin d'obtenir des résultats concrets quant à la mise en œuvre du développement durable en Chaudière-Appalaches.

Julie Boudreau, M. Env.

## Pôle d'excellence en agroenvironnement



En réponse à la problématique de surplus de fumier qui existe dans la région, plusieurs intervenants régionaux, dont le CRECA, se sont mobilisés et fournissent leur appui à un projet d'implantation de plate-forme expérimentale à Saint-Lambert-de-Lauzon. Ce projet sera sous l'égide de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

L'implantation d'une plate-forme expérimentale ayant comme mission la recherche, le développement et la mise à jour des technologies de gestion et de traitement des fumiers ainsi que la valorisation des sous-produits du traitement constitue le résultat attendu de cette démarche.

Le programme de recherche et de développement devra s'adapter aux réalités régionales tant sur le plan économique qu'environnemental. Sur le plan économique, le programme devra tenir compte des entreprises i.e. le type de production, la taille des cheptels, le territoire habité, etc. De plus, sur le plan environnemental, il faudra tenir compte du contexte d'une dynamique aiguë de surplus de fumier, telle que celle que nous connaissons en Chaudière-Appalaches.

Les résultats de ces recherches devront être transférables dans les autres régions du Québec; donc, être intégrés dès le départ dans le processus général de recherche et de développement au Québec. Ainsi, le partenaire naturel privilégié est l'IRDA à l'intérieur duquel se retrouvent tous les partenaires concernés.

Cette approche a déjà été considérée comme un scénario à promouvoir par les membres du Comité multipartite en gestion des fumiers et agriculture durable en Chaudière-Appalaches, ainsi que l'IRDA.

Éco-Lien est imprimé sur du papier  
100% recyclé «Évolution» de Rolland inc.,  
une gracieuseté de :



**Cascades**

Cascades Ressources  
658-0116



**Cascades**

Groupe Papiers Fins inc.  
Division Fibres Breakey  
832-6115

### Éco-Lien

Bulletin trimestriel publié par le CRECA.

Imprimé sur du papier 100% recyclé

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1997 ISSN 1480-2341

Tirage: 700 exemplaires

Coordination et rédaction : Julie Boudreau et Josée Blouin

Graphisme et impression : Les Arts Graphiques H.G.

Pour nous joindre : 22, rue Ste-Hélène, Breakeyville (Québec) G0S 1E2

Tél.: (418) 832-2722 Téléc. : (418) 832-9116

Courriel : creca@creca.qc.ca Site Web : www.creca.qc.ca

# Forum des priorités locales et régionales en environnement

## Chaudière-Appalaches

Le 28 février dernier avait lieu à Lac-Etchemin, le forum des priorités locales et régionales en environnement organisé par le CRCD Chaudière-Appalaches. À cette occasion, quatre propositions de projet en environnement ont été présentées :

### Mise en place d'un service d'information et de communication en environnement et développement durable

**Description du projet :** Mise en place d'un service d'information et de communication en environnement et développement durable en priorisant : le secteur municipal (gestion de matières résiduelles, pesticides, gestion de l'eau, gestion de l'énergie); la gestion intégrée des ressources (agriculture, foresterie); le transport et l'aménagement du territoire; le secteur industriel par la promotion des mesures d'intégration du développement durable aux activités industrielles.

Le service d'information et de communication en environnement et développement durable que le CRECA souhaite mettre sur pied aura pour mission de constituer une banque d'informations en environnement et développement durable et de diffuser ces informations aux différents intervenants de la région. Le service sera un milieu central où les intervenants du milieu pourront trouver l'information nécessaire à la réalisation de leurs projets de protection et de valorisation de l'environnement. La mise en place et le fonctionnement de ce service nécessitent l'embauche sur une base permanente de deux personnes; l'une dotée d'une formation universitaire en sciences (biologie, environnement, etc.) et l'autre détenant un diplôme de niveau collégial en communication.

### Mise en place d'un partenariat à l'échelle régionale pour la réduction du volume de matières résiduelles vouées à l'enfouissement



**Description du projet :** Le projet permettra la récupération en vue du recyclage de plus de 30 000 tonnes métriques de papier, carton, plastique, verre et métaux à partir de deux entreprises d'économie sociale, soit la Société V.I.A et Récupération Frontenac inc. Il faut maintenant compléter la 1<sup>re</sup> phase du projet par la création d'un fonds

régional pour la récupération et le recyclage et entreprendre la 2<sup>e</sup> phase pour la consolidation et le développement d'entreprises de recyclage.

### Identification individuelle de 2 500 puits individuels pour une meilleure cohabitation des producteurs

**Description du projet :** En 2003-2004, dans le cadre de leur stratégie agroenvironnementale, les fédérations de l'UPA du territoire de Chaudière-Appalaches visent entre autres à identifier individuellement, à l'aide d'une affiche spéciale, 2 500 puits artésiens situés près de terrains en culture. Cette démarche de cohabitation vise à permettre aux producteurs de connaître exactement l'emplacement des puits qui sont en périphérie de leurs exploitations, d'assurer à leurs propriétaires que les distances d'épandage sont respectées, et ainsi, que la qualité de l'eau est préservée. Ce vaste projet, outre la participation des producteurs et productrices, demandera une implication du MAPAQ, MENV et des municipalités.

### Implantation d'une plate-forme expérimentale ayant comme mission la recherche, le développement et la mise à jour des technologies de gestion et de traitement des fumiers ainsi que la valorisation des sous-produits du traitement

**Description du projet :** Ce projet est décrit à la page précédente « Pôle d'excellence en agroenvironnement ». Il vise à favoriser la résorption des surplus de fumier que connaît la région.

Le CRECA souhaite que ce projet soit appuyé par les divers intervenants du milieu, plus particulièrement par ceux impliqués en agroenvironnement.

Nous vous rappelons que le moment est venu de renouveler votre adhésion au CRECA. Cela est nécessaire afin de continuer à recevoir le bulletin « Éco-Lien ».

Si vous nous avez déjà fait parvenir votre paiement, nous vous en remercions et sommes heureux de vous compter parmi nos membres.

# Rapport d'étape

## L'agroenvironnement

- Contribuer à la préparation et à la présentation du mémoire du RNCREQ (3 mars 2003), du Comité multipartite (11 avril 2003) et du CRE de Chaudière-Appalaches (15 avril 2003) à la Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec;
- Participer au processus de reconnaissance de la région Chaudière-Appalaches comme pôle d'excellence en agroenvironnement lors de la tenue du Rendez-vous national des régions tenu dans la Capitale nationale en novembre 2002;
- Contribuer à l'implantation d'une plate-forme expérimentale en recherche et développement de technologies de traitement des lisiers et de valorisation des sous-produits en Chaudière-Appalaches sous l'égide de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA);
- Participer au comité de gestion pour l'Entente spécifique sur la certification environnementale en agriculture à titre de représentant du CRCD Chaudière-Appalaches, secteur environnement, considérant les onze (11) projets prévus en Chaudière-Appalaches.

## Le développement durable

- Contribuer à l'intégration et à la mise en oeuvre du concept de développement durable dans le Plan stratégique régional 2002-2007 du CRCD. Ce plan a été adopté lors de l'AGA du CRCD Chaudière-Appalaches, le jeudi 6 juin 2002;
- Prendre en charge la consultation publique et la rédaction des rapports d'ateliers dans le cadre de l'élaboration de la Planification stratégique du territoire de la Ville de Lévis pour la phase diagnostique. Consultez le site de la planification stratégique : [www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca)

## La gestion des matières résiduelles

- S'impliquer dans la mise en oeuvre du plan de régionalisation des matières résiduelles i.e. consolidation de la phase I (signature des ententes de partenariat, mise en place du fonds régional) et mise en marche de la phase II (inventaire, consolidation et développement d'entreprises de recyclages en Chaudière-Appalaches);
- Appuyer les démarches d'élaboration des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des MRC de l'Amiante et de Bellechasse.

I N N E R G E X

Un producteur  
d'énergie  
*renouvelable*

Téléphone : (418) 832-7513 • Télécopieur : (418) 834-0595

## La gestion de l'eau

- Participer à la reprise des travaux de COBARIC, entre autres, par la réalisation d'un plan de mise en valeur du tronçon aval de la rivière Chaudière et d'un projet d'utilisation de fonctions épuratrices naturelles comme techniques de contrôle de la pollution diffuse d'origine agricole;
- Organiser, le 5 décembre dernier, une rencontre des conseils de bassin versant, des organismes de rivières, du CRE Chaudière-Appalaches ainsi que du ROBVQ afin d'échanger et de se concerter sur les actions à prioriser en Chaudière-Appalaches;
- Initier une démarche en vue d'apporter un soutien à la rivière Beurivage et à la rivière du Sud, non-reconnues comme conseils de bassin dans la Politique nationale de l'eau;
- S'impliquer dans le comité de travail concernant le projet d'alimentation en eau de la ville de Thetford Mines.

## L'approche environnementale dans la gestion des transports

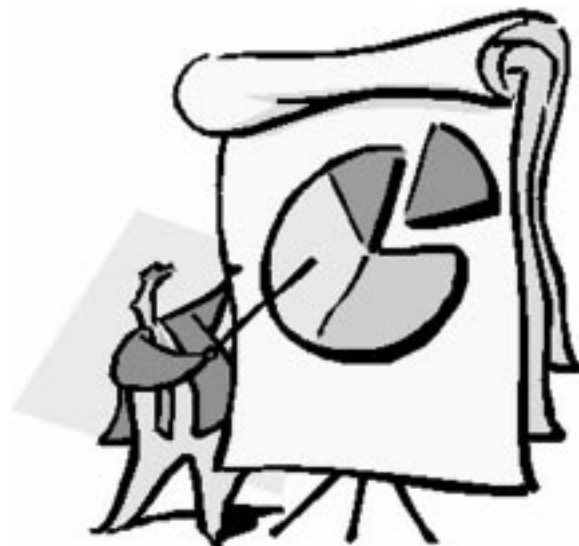
- Participer au processus de consultation lors de la préparation du Plan d'action 2003-2008 du ministère des Transports du Québec;
- Contribuer à la mise en œuvre du Plan de transport de Chaudière-Appalaches : consultation concernant le projet de prolongement de l'autoroute 73, le développement de services de transports collectifs, le développement de transport commun entre les deux rives du fleuve ainsi que le développement de l'intermodalité dans le transport des marchandises;
- Promouvoir un système de transport de plus en plus performant sur le plan environnemental prioritairement, contribuer à une meilleure connaissance des déplacements de matières dangereuses en Chaudière-Appalaches.

## La stratégie québécoise sur la diversité biologique

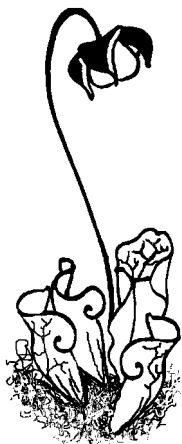
- Poursuivre le plan de conservation, de protection et de mise en valeur des milieux humides forestiers de la région de Chaudière-Appalaches. Dix-neuf sites, situés sur le territoire des MRC l'Islet, Montmagny, les Etchemins et Bellechasse, ont fait l'objet d'inventaires et parmi eux, dix-sept ont été retenus pour l'approche auprès des propriétaires (remise du guide de conservation et déclaration d'intention du propriétaire).
- Participer à la table régionale de concertation sur le milieu forestier. Cette table a supervisé l'élaboration d'un portrait régional du milieu forestier qui sera terminé sous peu.

## Le développement durable des entreprises

- Participer au comité de liaison avec la population d'Ultramar;
- Participer au comité de suivi du programme d'assainissement de l'usine Alex Couture.



# Gala d'excellence en Environnement 2003



Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) est heureux d'annoncer la tenue, le 22 octobre 2003, à l'Hôtel Le Georgesville à Saint-Georges, de la deuxième édition de son Gala d'Excellence en Environnement.

Huit Prix Reconnaissance seront remis dans le but de souligner de façon tangible la contribution d'individus, d'organismes, d'institutions ou d'entreprises s'étant signalés dans la protection ou l'amélioration de l'environnement et la promotion du développement durable.

On se rappelle que lors du premier gala, en octobre 2001, plus de 330 personnes avaient participé à cet événement prestigieux et que 65 candidatures avaient été soumises au jury, démontrant ainsi l'importance pour les intervenants du milieu de voir à ce que notre région se développe dans le respect de l'environnement.

De plus amples informations seront disponibles dans les prochaines semaines sur notre site Internet au [www.creca.qc.ca](http://www.creca.qc.ca). Vous y trouverez les modalités de mise en candidature et de réservation pour le banquet.

Votre participation au Gala sera une occasion de plus de démontrer que dans la région de Chaudière-Appalaches, l'environnement est une priorité pour laquelle on agit.

Rachel Thériault  
Présidente du comité organisateur

Guy Lessard  
Président du CRECA

## Catégories de Prix Reconnaissance

- |   |   |
|---|---|
| 1- Contribution individuelle                          | 5- Forêt                                    |
| 2- Grande et moyenne entreprise (plus de 75 employés) | 6- Institution d'enseignement               |
| 3- MRC, municipalité et région                        | 7- Petite entreprise (75 employés ou moins) |
| 4- Agriculture  | 8- Organisme associatif ou environnemental  |

## Le président d'honneur



Photo : Promutuel

Mario Fortier

C'est M. Mario Fortier qui assurera la présidence d'honneur du Gala d'Excellence en Environnement 2003.

M. Fortier est membre du conseil d'administration de Promutuel Appalaches - St-François, s.m.a.g. depuis 1980; il a accédé à la présidence en 1990.

Membre du conseil d'administration et du comité exécutif de Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale depuis 1992, M. Fortier devient vice-président en 1993 et est élu à la présidence de Groupe Promutuel au mois d'avril 1998. Il est également président des diverses corporations du Groupe Promutuel, soit : Fonds de garantie Promutuel, Promutuel Capital, société de fiducie inc., Promutuel Innovation inc., Promutuel Réassurance et Promutuel Vie inc.

M. Fortier est actuellement actif à titre de :

- Administrateur au Conseil de la coopération du Québec;
- Administrateur de la Mutuelle Centrale de Réassurance de Paris;
- Administrateur de la Société de coopération pour le développement international (Socodevi);
- Membre du comité de gestion du programme de soutien à la Fédération et Confédération du Conseil de la coopération du Québec;
- Administrateur à la Chambre de commerce du Québec métropolitain;
- Vice-président à l'Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles.



# Commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine



Le 15 avril dernier, à Sainte-Marie, le CRECA a présenté un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre de la Commission sur le développement durable de la production porcine.

Le mémoire du CRECA met à jour quelques problèmes environnementaux associés à la production porcine, mais porte principalement sur l'identification de solutions à mettre en œuvre pour résoudre le problème de surplus de fumier qui existe en Chaudière-Appalaches. Les solutions préconisées par le CRECA s'articulent autour de trois axes principaux, soit les mesures réglementaires et politiques gouvernementales, les solutions techniques et les solutions technologiques. Ainsi, Le CRECA recommande que la réglementation environnementale concernant les activités agricoles soit pleinement appliquée; que le principe d'éco-conditionnalité soit instauré; que le gouvernement fasse preuve d'une meilleure coordination inter-ministérielle, notamment en ce qui a trait à la mise en œuvre de la *Politique nationale de l'eau*. Des recommandations d'ordre technique sont aussi formulées : la réduction à la source, l'amélioration des techniques d'épandage, la protection des cours d'eau, l'identification des puits et le suivi de la qualité des eaux souterraines, l'optimisation des techniques d'élevage sur litière et l'information et la sensibilisation des producteurs agricoles. Par ailleurs, afin que les technologies de traitement des lisiers, élément essentiel de la résorption des surplus de fumier dans la région, soient implantées, le CRECA insiste sur une recommandation : la région de Chaudière-Appalaches doit être reconnue comme un pôle d'excellence en agroenvironnement et être dotée d'une plate-forme expérimentale dédiée au développement et à la diffusion de technologies de traitement des lisiers.

Naturellement, le soutien de l'État et des partenaires du milieu agricole est absolument nécessaire pour la mise en place d'un modèle de développement durable de la production porcine.

Étant donné l'aspect aigu de la problématique de surplus de fumier que connaît la région, le propos du mémoire se concentre sur les moyens à mettre en œuvre pour résoudre ce problème. Toutefois, le développement agricole durable dépasse le cadre de la gestion des engrais de ferme et le mémoire, en ce sens, présente également des recommandations telles que la gestion par bassin versant, l'implantation de systèmes de gestion environnementale (ISO 14 001) dans les entreprises agricoles, l'intégration d'un objectif de cohabitation harmonieuse en milieu rural, ainsi que la protection et la mise en valeur des écosystèmes.

Le développement durable de la production porcine nécessite la mise en œuvre d'un éventail de mesures et de solutions qui viseront à améliorer les pratiques agricoles et à résoudre les différents problèmes associés à cette production. Le développement agricole durable devra tenir compte des différents contextes régionaux tout intégrant les enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui importent pour l'ensemble de la société québécoise.

Julie Boudreau, M. Env.

Note : le mémoire est disponible sur le site Internet du CRECA au [www.creca.qc.ca](http://www.creca.qc.ca)



## La Fleur



Aux lauréates du volet « environnement » du concours « *Chapeau, les filles!* » et « *Excellence science* » 2002-2003 : Mesdames Édith Longpré, étudiante en Biophysique à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Julie Guèvremont, étudiante en Techniques d'environnement, hygiène et sécurité du travail au Cégep de Sorel-Tracy et Suzanne Campeau, étudiante en Production laitière au Centre de formation agricole de Mirabel. Ces prix ont été remis par le ministère de l'Environnement à l'occasion d'une cérémonie qui a eu lieu le 5 mai dernier.

Conseil régional de  
l'environnement  
Chaudière-Appalaches  
Conseil  
d'administration

**M. Guy Lessard, président**  
Récupération Frontenac

**M. André Bélisle**  
**Vice-président**  
Association québécoise de lutte  
contre la pollution atmosphérique

**M. Martin Loïselle**  
**Secrétaire-trésorier**  
Agence de mise en valeur des forêts  
privées des Appalaches

**M. Marc Allard**  
**Directeur**  
Amis de la rivière Beauvillage

**Mme Rachel Thériault**  
**Directrice**  
Innergex

**M. Simon Arbour**  
**Administrateur**  
Mouvement des amis  
de la rivière du Sud

**M. Jean-Luc Daigle**  
**Administrateur**  
Représentant des citoyens

**M. Jean-Marie Laliberté**  
**Administrateur**  
Fédération UPA Lévis-Bellechasse

**M. Jean-Claude Marcoux**  
**Administrateur**  
Fédération québécoise de la faune

**M. Roberge Michaud**  
**Administrateur**  
Comité de restauration de la rivière  
Etchemin

**M. Jocelyn Olivier**  
**Administrateur**  
Ville de Lévis

**M. Martin Paulette**  
**Administrateur**  
Groupement faunique du Triangle de  
Bellechasse

**M. André Poitras**  
**Administrateur**  
Société VIA inc.

## Actualités

### Conservation, protection et mise en valeur des milieux humides forestiers



Photo : CRECA

En avril 2000, le CRECA a débuté un projet de conservation, de protection et de mise en valeur des milieux humides forestiers de la région de Chaudière-Appalaches.

Actuellement, nous débutons la quatrième année du projet global. Les trois premières années ont été consacrées principalement à la caractérisation de milieux humides et à la sensibilisation auprès des propriétaires de ces sites.

Nous avons élaboré différents outils de sensibilisation (guide du propriétaire, panneau d'identification). Le but ultime du projet est la signature volontaire par les propriétaires de la déclaration d'intention figurant dans chacun des guides. Cette déclaration vise la protection des milieux humides forestiers.

Les sites sont sélectionnés en fonction de quatre critères : la biodiversité, le potentiel pour la nidification de la sauvagine, la menace au site et la présence d'espèces à statut précaire. Cette année, nous continuerons dans le même sens, mais nous ajoutons à notre mandat un suivi des sites et des propriétaires des années 2000, 2001 et 2002. De plus, nous commencerons à instaurer un réseau entre les MRC, les municipalités et les propriétaires riverains concernés.

En 2003, nous débuterons l'inventaire de milieux humides dans la MRC de Lotbinière et nous compléterons la caractérisation sur le territoire d'autres MRC.

#### **Journée mondiale de l'environnement. 5 juin 2003**

*L'eau - Deux milliards de personnes en meurent d'envie!*

La journée mondiale de l'environnement a été lancée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1972 afin de marquer l'ouverture de la Conférence de Stockholm sur l'Environnement humain. Une autre résolution adoptée le même jour par l'Assemblée générale est à l'origine de la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

La journée mondiale de l'environnement est célébrée de multiples façons : par des marches, des défilés à vélo, des concerts, des plantations d'arbres, etc. Dans de nombreux pays, cette journée est l'occasion de manifester de l'intérêt pour l'environnement et de promouvoir l'action au niveau politique. Ce jour là, des chefs d'États, des premiers ministres, des ministres de l'environnement prononcent des discours et s'engagent à agir pour la sauvegarde de la planète.

Profitons de cette journée mondiale de l'environnement pour examiner l'état de notre environnement. Prenons le temps de réfléchir aux actions posées par chacun d'entre nous, et mettons nous, dès maintenant, au travail afin de préserver, ensemble, toute vie sur terre.

Pour plus de renseignements : [www.unep.org](http://www.unep.org)